



MUNICIPALITÉ SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ,


QU'UNE assemblée extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis se tiendra lundi le 16 décembre 2019 à 19h30 au 1, 1ère Avenue Ouest à Mont-Louis afin d'y adopter le budget de l'année 2020.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption du budget de l'année financière 2020
3. Période de questions
4. Levée de la séance

En vertu des dispositions de l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ A MONT-LOUIS, P.Q., ce 4e jour de décembre deux mil dix-neuf


Suzanne Roy, directrice générale & secrétaire-trésorière